

Le 22 mars, la CCI lance le Club des Créateurs-Repreneurs et des entreprises nouvelles, une structure d'échanges ouverte à tous...

Bienvenue au club des entreprises nouvelles

Pour rompre l'isolement des créateurs-repreneurs en période de démarrage et faciliter la croissance des entreprises nouvelles, la CCI Alès-Cévennes lance un nouveau club ouvert aux échanges d'expériences, aux réseaux et aux partenariats professionnels. Inaugurée le 22 mars dans les locaux de l'hôtel consulaire, cette structure associative embrassera bientôt tous les secteurs d'activité du bassin alésien.

Un intervenant par trimestre

Le club des créateurs-repreneurs et des entreprises nouvelles compte mettre en œuvre quatre types d'actions :

- organisation de réunions thématiques trimestrielles avec des conseillers CCI et des intervenants extérieurs spécialisés dans des

domaines très utiles aux créateurs-repreneurs (*études de marché, dispositifs d'aides et de formations spécifiques au bassin alésien, outils de développement, management, recrutement, protection sociale, fiscalité, export, TIC...*) ;

- programmation de visites d'entreprises ;
- parrainage de jeunes chefs d'entreprises par des confrères expérimentés ;
- implication dans les actions locales et régionales liées à la création d'entreprise (*petits-déjeuners de la création-transmission, forums, salons...*).

Le club se réunira donc au moins une fois par trimestre, le plus souvent le jeudi, en fin de journée, vers 18h30. Pour accueillir le plus grand nombre d'entrepreneurs débutants et

confirmés, une cotisation annuelle minime sera demandée à chaque membre.

Retour d'expérience, témoignages de grands pros, thématiques d'actualité, cycles de formation sur mesure, accompagnements de projets coopératifs : tous ces sujets pourront être étudiés en cours d'année, selon les besoins exprimés par les membres du club. Affaire à suivre, dès le 22 mars...

Contact CCI Pôle Création & transmission d'entreprises - 04 66 78 49 49
creation.transmission@ales.cci.fr



Agence L. Ricome et JM. Sadoul

Agents Généraux

✓ Placements - Retraite ✓ Assurances des Particuliers ✓ Artisans - Commerçants
✓ Risques Agricoles ✓ Risques d'Entreprises ✓ Construction Rc Décennale ✓ Banque Crédit

3 Place du Général Leclerc, 30100 Alès, Tél : 04 66 91 03 11, Fax : 04 66 91 03 12, agence.ricome@axa.fr

Des Assises Partenariales pour un meilleur appui à la création



Le 19 avril, les Assises Partenariales de la Création d'Entreprise permettront d'élaborer une stratégie commune des partenaires économiques du territoire à l'attention des créateurs-repreneurs et des cédants.

Savez-vous qu'à leur 5^{ème} année d'exercice, les entreprises non suivies par un réseau d'accompagnement ont un risque d'échec trois fois plus élevé que les entreprises bénéficiaires d'une structure d'appui ? C'est pour cette raison que la CCI a créé le Pôle Création-Transmission. Depuis 2 ans, ce pôle est l'une des têtes de pont d'un réseau partenarial dense et de qualité, mais qui doit encore se structurer pour proposer une offre plus lisible aux porteurs de projet. Ce sera fait le 19 avril 2007 à Alès, lors des premières Assises Partenariales de la Création d'Entreprise.

Stratégie collective

Comment optimiser le dispositif de proximité d'accompagnement des créateurs-repreneurs et des cédants ? Comment le rendre plus lisible et plus performant, en termes de notoriété, d'accueil, d'appui, de formation et de suivi ? Et comment renforcer les coopérations entre organismes publics et privés ? Pour chacune de ces questions, plusieurs pistes de réponses sont envisageables, mais toutes passent par une "méthodologie commune d'approche de la création et de la reprise". Dans cette optique, la Chambre alésienne est prête à chapeauter la mise en œuvre d'outils et d'actions événementielles impliquant tous les organismes de conseils, d'informations (socio-économiques, juridiques, fiscales) et de financements spécialisés dans ce domaine, sur le territoire.

Des outils et des actions

Ce qu'attendent les entrepreneurs, c'est en priorité un accès facile, rapide et gratuit à l'ensemble des informations relatives aux dispositifs d'accompagnement à la création-transmission-reprise. D'où l'idée de créer un espace thématique sur le site web de la CCI, une plate-forme interactive, accessible à tous, qui centraliserait toutes les infos sur tous les outils mis à disposition par les partenaires (lire l'encadré).

Accessible à tous, le portail Internet de la création-transmission-reprise d'entreprise pourrait inclure :

- 1) un guide pratique (expliquant la démarche à suivre pour bénéficier de l'appui du réseau d'accompagnement inter-institutionnel) ;
- 2) un annuaire des partenaires (avec présentation de leurs rôles respectifs, des liens vers leurs sites et un espace de dialogue) ;
- 3) un catalogue des aides à disposition (avec liens vers les organismes responsables) ;
- 4) un listing des formations spécifiques (avec détails du programme des sessions, leurs coûts, les aides possibles pour s'y inscrire...) ;
- 5) un calendrier des rendez-vous utiles (avec des commentaires détaillant les réunions du club des créateurs-repreneurs, les petits-déjeuners de la transmission, les grands événements...) ;
- 6) un annuaire des parrains (avec présentation de leurs rôles, des liens et un espace de dialogue) ;
- 7) une bourse aux locaux commerciaux (avec des contacts, des liens et des descriptions d'offres de locaux commerciaux disponibles et fonds de commerce à céder) ;

En complément de ce *Portail thématique*, la CCI ambitionne aussi de créer, toujours avec ses partenaires, un *Forum de la création-transmission-reprise d'entreprise*. Encore un espace virtuel ? Que nenni ! Ce Forum serait plutôt une "agora" bien réelle, organisée dans la lignée de l'événement 2006 "Passer le relais". En attendant cette célébration de l'Entreprise, rendez-vous le 19 avril à la CCI !

Contact CCI Pôle Création & transmission d'entreprises - 04 66 78 49 49
creation.transmission@ales.cci.fr

André BERARDI Architecte DPLG
989, route d'Uzès
Tél. 04 66 30 11 40 - Port. 06 07 37 07 71
a.berardi@wanadoo.fr



Zoom sur Citynox et l'Opticien de la Médiathèque

Vous souhaitez créer une PMI ou une TPE ? Voici 2 exemples d'entrepreneurs accompagnés dans la réalisation de leurs projets.

Déric Russier (Citynox)

"le prêt PFIL créé un effet levier"

Depuis 30 ans, les Russier témoignent d'un remarquable talent pour entreprendre. Leur saga débute en Haute-Loire, lorsque M. Russier père, dirigeant d'une entreprise de plomberie, conseille à ses deux fils de faire étude dans la métallurgie. Clément et Déric acceptent et, à la fin de leur cursus, intègrent l'entreprise patrilinéaire de chaudronnerie industrielle créée entre temps. La famille prospère, revend les 2 enseignes et vient s'installer sur Alès pour créer une société spécialisée dans les cuisines pour collectivités. "SUDINOX" est revendue quelques années plus tard mais les Russier restent dans le secteur de l'inox, ce qui permet aux fils de lancer leurs propres projets. Clément reprend MATC (fabriquant d'équipements nautiques à Méjannes) et bénéficie, via la CCI, d'un PACTE-reprise de la Région LR. De son côté, Déric crée CITYNOX et se spécialise dans le mobilier urbain contemporain et divers éléments en inox, dont des cendriers extérieurs qui font un vrai "tabac" depuis l'instauration de la loi anti-fumeurs... CITYNOX, c'est aussi *Boomerang*, une future gamme de mobilier urbain design, destinée à un réseau de revendeurs en Europe et en Australie. De vastes marchés, très porteurs, que Déric n'aurait peut-être pas ambitionné (si vite) sans l'appui du Pôle Création-Transmission de la CCI. Les 15.000€ de prêt PFIL ainsi obtenus lui ont en effet permis de financer son fonds de roulement et de créer un *effet levier* auprès des banques, avec un prêt de 30.000 € à la clé.

Contact Citynox - Z.I. PIST 3 (6 rue de la Bergerie) - 30100 Alès
04 66 30 60 89



Alexandre Ané (L'Opticien de la Médiathèque)

"Bien accompagné, on y voit nettement plus clair"



Si Alexandre Ané a choisi d'ouvrir son commerce de lunetterie fin 2006 dans la galerie *Centr'Alès*, c'est parce qu'il a tout de suite vu dans les études de marché qu'une stratégie de proximité était possible avec les cabinets d'ophtalmologie d'Alès : tous sont situés à moins de 500 mètres de son enseigne ! Une localisation très pratique, surtout pour les clients pressés : *"avec le parking en sous-sol, ils peuvent effectuer leurs deux rendez-vous dans un laps de temps très court"* commente le jeune entrepreneur. *L'Opticien de la Médiathèque* s'affiche aussi sur les 4x3 du centre-ville et de la périphérie pour se faire connaître. La démarche marketing fonctionne si bien qu'au 10 février dernier, le chiffre d'affaires dépassait déjà largement le prévisionnel du mois ! Il faut dire qu'avec une trentaine de marques et 900 références en stock, la boutique peut séduire bien des publics, en particulier les amateurs de grandes griffes et de signatures tendances. Et d'ici peu, M. Ané devrait recevoir un prêt d'honneur à taux zéro, versés par la PFIL suite à la demande réalisée par l'intermédiaire du Pôle Création-Transmission de la CCI. Utile à la trésorerie, cette aide complémentaire pourrait également lui faciliter la mise en œuvre de nouvelles actions de promotion en 2007 : carte de fidélité (mono ou multi-commerce), parrainage d'événements locaux, présence sur la plate-forme alésienne d'achat-ville.com, etc. Bien vu !

Contact L'Opticien de la Médiathèque - Galerie Centr'Alès - 30100 Alès
04 66 52 89 19



La Protection Sécurité Incendie

Vente - Installation - Maintenance tous matériels incendie

Vérification extincteurs tous modèles - Signalisation - Plan d'évacuation
Formation incendie et évacuation - R.I.A. - Désenfumage - Extinction automatique - Porte coupe feu ...

Vos Agences : ALÈS - TOULOUSE - ALBI - FOIX - TARBES - Tél. / Fax : 04 66 52 14 71



Labellisation EEF

En inaugurant, il y a déjà deux ans, le Pôle Création-Transmission d'Entreprises au sein de la CCI Alès-Cévennes, Francis Cabanat et son équipe ont rassemblé toutes les conditions pour faciliter la naissance, le démarrage et la transmission de 400 entreprises nouvelles. Cet accompagnement stratégique (qui se traduit par l'obtention d'aides techniques, humaines et financières pour le créateur-repreneur) a nécessité la mise en œuvre de nombreux partenariats publics et privés*. Aujourd'hui, ce dispositif très efficace peut être encore optimisé, au niveau qualitatif, grâce à la labellisation *Entreprendre en France*. Cette démarche nationale, encouragée par les pouvoirs publics, vise à normaliser le processus d'accompagnement à la création d'entreprise. Le label Qualité EEF repose sur un référentiel national de 52 pratiques, 9 engagements et une dynamique locale forte associant des produits adaptés et des professionnels confirmés. Les principaux engagements concernent la qualité de l'accueil et de l'accompagnement, la compétences des intervenants, le respect des délais, la confidentialité et le suivi des dossiers, ainsi que la recherche de l'amélioration du service rendu.

*(lire Synergies n°7).

Contact CCI : Pôle Création-Transmission d'Entreprises
04 66 78 49 49 – creation.transmission@ales.cci.fr



Forum de la création, reprise et transmission d'entreprise



Forte de la réussite de l'opération *Passez le relais en Cévennes* organisée l'an dernier au *Cratère* (120 candidats aux espaces conseils et 250 participants à la soirée-conférence), la CCI Alès-Cévennes renouvellera cette action le 22 novembre 2007 au travers d'une démarche encore plus riche d'informations et porteuses de contacts. L'événement, qui portera le nom de *Forum de la création, reprise et transmission d'entreprise*, sera réalisé en étroite coopération avec la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Gard ainsi que de nombreux spécialistes de la création, reprise et transmission de TPE-PME-PMI.

Contact CCI : Pôle Création-Transmission d'Entreprises
04 66 78 49 49 – creation.transmission@ales.cci.fr



Entraide entre chefs d'entreprises

En 2005, quand il a repris l'ancienne pizzeria du quartier de Rochebelle *Le Camarguais* pour ouvrir *L'Atelier des Saveurs*, un restaurant semi gastronomique avec des menus de 23 à 50 €, M. Gouny a bénéficié de l'accompagnement de la CCI et d'un prêt PFIL Gard Initiative de 12.000 €. En reconnaissance, ce courageux et méritant chef alésien s'est impliqué dans les actions de la CCI pour aider, à son tour, les porteurs de projet de création ou de reprise. M. Gouny intervient ainsi régulièrement dans les comités Gard Initiative où sont analysées les demandes de prêts PFIL à taux zéro. L'ancien repreneur est également l'un des premiers adhérents du tout nouveau club des créateurs-repreneurs, une structure dans laquelle, lors des réunions de fondation, M. Gouny et quelques-uns de ses confrères se sont proposés de partager leur expérience avec les nouveaux entrants. Belle solidarité.

Contact : L'Atelier des Saveurs - 16 rue Faubourg de Rochebelle 30100 Alès - 04 66 86 27 77



TRANSACTION - CONSEIL - GESTION

15, place Henri Barbusse 30100 ALÈS
Tél : 04 66 52 38 88 - Fax : 04 66 52 07 13
www.valentin-immobilier.fr

